

REVUE DE PRESSE

service communication



Paris-Normandie

AGENDA

Publié le 13/02/25

DEMAIN

Le Petit-Quevilly

Saint-Valentin à la piscine

Saint-Valentin insolite à partir de 20 h pour célébrer l'amour d'une manière totalement inédite. Profitez d'un repas au bord du bassin et d'une heure de détente dans une eau chauffée, bercés par une ambiance feutrée. Les places étant limitées aux 15 premiers couples. Tarif : 35 €/personne. Inscription : Le P'tit Plat, 6 place Waldeck Rousseau 76140 Petit Quevilly.

Lubrizol. Un tiers des emplois va être supprimé à Rouen : « l'entreprise a une stratégie très capitaliste »

On en sait plus sur le plan de sauvegarde de l'emploi qui va bientôt être discuté chez Lubrizol en Seine-Maritime. Dans le détail, 145 emplois vont être supprimés à Rouen.



Un tiers des effectifs de l'usine de Rouen de Lubrizol va être supprimé. Le site du Havre sera également concerné par le PSE. (©MCN/76actu)

Par [Thomas Rideau](#) Publié le 12 févr. 2025 à 19h04

Il y a moins d'une semaine, nous apprenons que [Lubrizol](#) était en difficulté financière. Et que des [licenciements massifs](#) allaient avoir lieu en [Seine-Maritime](#). Ce 12 février 2025, on en sait un peu plus sur ce plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) qui se profile et dont les contours seront débattus le 3 mars.

Le spécialiste de l'additif pour lubrifiant, dont le **siège en France est basé à Rouen**, est depuis le mois de septembre 2019 indissociable de l'incendie qui a profondément marqué la capitale normande. Mais au-delà du sujet écologique, voire judiciaire qui secoue l'usine, c'est donc dans le domaine de l'économie que Lubrizol connaît de grosses difficultés.

145 postes concernés à Rouen

Romuald Fontaine, élu CFDT, chez le spécialiste de l'additif, précise que ce sont 175 postes qui vont être supprimés. Dont neuf qui sont actuellement vacants. « Précisément, c'est 145 postes qui vont être supprimés à Rouen. Ça représente plus d'un tiers des effectifs. »

Environ **70 emplois seront supprimés dans « la production »** et 70 « dans les bureaux ». L'usine d'Oudalle (près du Havre) va voir ses effectifs être diminués de 10 %. Ce qui représente une trentaine d'emplois.

« C'est le résultat du ralentissement des ventes des véhicules thermiques et d'une morosité dans le secteur de la chimie en Europe », présente Romuald Fontaine. « Il y a aussi la concurrence du chinois Rich Fuel », sur le même créneau que Lubrizol, et « moins cher. Ils cassent tous les prix. »

Lubrizol a une stratégie très capitaliste. Ils veulent aller là où la réglementation est encore favorable aux moteurs thermiques. On voit bien qu'il n'y a pas d'anticipation des nouvelles normes européennes sur le sujet.

Romuald Fontaine Élu CFDT

Sur le PSE qui s'annonce, le syndiqué espère convaincre la direction de mettre plutôt en place un plan de départ volontaire. « On a des salariés qui peuvent avoir des projets. Ça nous gêne de voir que rien n'est mis en place à ce niveau. **Un plan de départ** réduirait forcément le nombre de départs contraints... »

La question des effectifs en cas de POI

Un autre argument, directement en écho à l'incendie de septembre 2019, se trouve dans la manche des futurs négociateurs : « On veut insister **sur l'effectif nécessaire minimum** en cas de POI (un accident qui entraîne le déclenchement du plan d'opération interne). Si on enlève 70 employés en production, on arrive à un niveau inquiétant pour la sécurité industrielle et pour bien réagir en cas de POI », assure Romuald Fontaine. De quoi muscler les discussions qui vont s'ouvrir le 3 mars prochain.

À noter que de son côté, la CGT organise une assemblée générale devant l'entreprise à 13h, jeudi 13 février.

Paris-Normandie

Football. Pourquoi la Seine-Maritime est dans le top 3 des meilleurs départements français ?

Début 2025, une carte sortie sur les réseaux sociaux avec un barème précis montrait la Seine-Maritime sur le podium des meilleurs départements français de football. Un résultat positif qui s'explique par plusieurs facteurs, sportifs et culturels.



Pour Régis Brouard, l'entraîneur du FC Rouen, « cette réussite est due au nombre d'entraîneurs et d'éducateurs passionnés dans le département » - Photo Stéphanie Péron
Par la rédaction

Publié: 12 Février 2025 à 16h00

La Seine-Maritime est plus que jamais une terre de foot, et les chiffres le prouvent. En janvier 2025, le compte d'actualité statistique et informative du football [« Meteo Foot Maps »](#) publiait un classement assorti d'une carte sur les meilleurs départements français dans la discipline.

Et il s'avère que la Seine-Maritime arrive à la troisième place, juste derrière les Bouches-du-Rhône (13) et le Nord (59).

Brouard : « Il y a un engouement évident »

Un résultat qui n'étonne pas Régis Brouard, coach de l'US Quevilly lors de l'épopée en Coupe de France, et aujourd'hui actuel entraîneur du FC Rouen en National, qui connaît bien le contexte seinomarin. *« De ce que je vois, de ce que j'entends et ce que je peux lire, la réussite est due au nombre d'entraîneurs et d'éducateurs passionnés dans le département. Je pense qu'il y a beaucoup de compétences aussi, avec un tas d'idées et il faut souligner leur investissement et leur travail. Et ils le font, je me permets, avec peu de moyens structurels. Et pourtant, ils arrivent à trouver la solution pour faire progresser les jeunes. »*

Et l'entraîneur des Diables Rouges de poursuivre. *« Et puis, au-delà du département, la Normandie est une région de football. À Caen il y a souvent 15 000 personnes au stade, à Rouen il y a toujours du monde, au Havre aussi, qui a été une référence dans la formation. Il y a un engouement évident pour le football dans ce département. »*

Duhamel : « On a un gros vivier de joueurs »

Un constat que partage Mathieu Duhamel, natif de Mont-Saint-Aignan et ancien joueur professionnel passé par le HAC, le FCR, QRM ou encore Caen. *« Il y a peut-être une mentalité normande, qui se traduit par un esprit de compétition, cet appétit de ne jamais rien lâcher, comme j'ai pu l'avoir durant ma carrière. On a un gros vivier de joueurs aussi, comme le montrent les jeunes de QRM, qui sont très forts. Le bassin de Rouen a un gros potentiel qui est sous-exploité. Enfant, j'allais voir les matches à Diochon, c'était une ambiance folle. Il y a une culture football et une ferveur incroyable dans ce département. »*

Le barème

En collaboration avec National Foot, média consacré au football amateur, ce travail d'analyse dispose d'un barème bien spécial pour départager les territoires, dont le critère principal est la qualité des cinq meilleurs clubs du département.

Avec un club en Ligue 1 (Le Havre AC), deux clubs en National (QRM, FC Rouen) et trois clubs en N3 (FC Dieppe, Grand-Quevilly FC et CMS Oissel), la Seine-Maritime trône fièrement à la troisième marche du podium.

Paris-Normandie

Surveillance sanitaire hivernale en Normandie : l'épidémie de grippe recule

Le bulletin hebdomadaire épidémiologique régional relatif à la surveillance hivernale pour la semaine du 3 au 9 février 2025 a été publié le mercredi 12 février. Bonne nouvelle : après la fin de l'épidémie de bronchiolite, c'est au tour du virus de la grippe de s'éloigner.



Début février 2025, les indicateurs de l'épidémie de grippe ont diminué en Normandie -
Photo Paris Normandie

Par la rédaction

Publié: 12 Février 2025 à 18h42

« *Les indicateurs d'activité pour la grippe sont en diminution en Normandie* », relate [Santé publique France](#), dans son [bulletin hebdomadaire épidémiologique régional](#), publié ce mercredi 12 février 2025.

Sur la semaine du 3 au 9 février, il apparaît que l'épidémie est en recul chez les moins de 65 ans, pour la seconde semaine consécutive mais reste « *toujours à un niveau d'activité élevé* ».

Les souches A (H1N1), A (H3N2) et B/Victoria continuent de circuler. Chez les plus de 65 ans, la dynamique est également à la baisse mais est moins marquée sur les deux dernières semaines.

Toujours des décès

« *La part de mortalité des décès avec une mention de grippe parmi les décès certifiés électroniquement reste à un niveau stable et se situe à un niveau élevé* », commente encore [Santé publique France](#). Concernant la gastro-entérite aiguë, les indicateurs d'activité en ville et à l'hôpital restent à des niveaux moyens pour tous les âges.

Tendance Ouest

Rouen. Le maire ciblé par des menaces après la mise en place de tickets de bus gratuits pour les demandeurs d'asile

Faits Divers. Nicolas Mayer-Rossignol, maire de Rouen, a été la cible de violentes menaces sur les réseaux sociaux à la suite d'une délibération de la Métropole sur la mise en place de tickets de bus gratuits à destination des demandeurs d'asile. Il a annoncé, mercredi 12 février, avoir saisi le procureur de la République.

Publié le 12/02/2025 à 18h35 - Par Alexandre Leno



Nicolas Mayer-Rossignol, maire de Rouen, a décidé de saisir le procureur de la République.

Les propos sont particulièrement violents et teintés d'une forme de racisme. Nicolas Mayer Rossignol, le maire de Rouen, a publié mercredi 12 février sur les réseaux sociaux la capture d'écran d'un message provenant d'un internaute le menaçant, en référence à une délibération de la Métropole de Rouen.

La collectivité s'est en effet engagée, à l'occasion du conseil métropolitain du 3 février, à distribuer 12 500 titres de transport "1 voyage" aux associations et à l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII) pour permettre aux primo-arrivants de pouvoir se déplacer dans le cadre de leurs démarches administratives.

L' élu a annoncé qu'il avait saisi le procureur de la République à la suite des propos de cet internaute dont le pseudonyme a été délibérément dévoilé par le maire de Rouen qui estime que *"l'anonymat confortable et facile des réseaux sociaux n'excuse pas tout"*.

Le Monde

Electricité : le plan à 94 milliards d'euros de RTE pour adapter le réseau d'ici à 2040

Le gestionnaire national du réseau de transport d'électricité présente un plan visant à répondre aux enjeux de décarbonation et de réindustrialisation. Parmi les défis : le raccordement des nouveaux réacteurs nucléaires EPR et de l'éolien en mer.

Par [Adrien Pécout](#) et [Perrine Mouterde](#)

Publié aujourd'hui à 05h00, modifié à 09h07



Remplacement des entretoises sur des lignes à haute tension par les agents de RTE, à Saint-Georges-sur-l'Aa (Nord), le 4 juin 2024. SEBASTIEN JARRY / VOIX DU NORD / MAXPPP

C'est une infrastructure moins connue que les centrales nucléaires ou les éoliennes en mer, mais cruciale pour l'avenir du système énergétique : pour contribuer à la décarbonation et à la réindustrialisation du pays, le réseau électrique doit se renouveler et se développer. Jeudi 13 février, le gestionnaire national Réseau de transport d'électricité (RTE) présentera un plan de transformation de ces installations.

L'effort attendu sur les quinze prochaines années est considérable, d'une ampleur comparable à celui observé durant les « trente glorieuses », puis lors du développement du premier programme nucléaire : 40 000 kilomètres de lignes à haute ou très haute tension, sur un réseau total de quelque 106 000 kilomètres, nécessiteront des travaux d'ici à 2040.

L'objectif est de moderniser les équipements, mais aussi d'augmenter leur capacité pour contribuer à la sortie des énergies fossiles. L'augmentation de la production d'électricité bas carbone (à partir de nucléaire ou d'énergies renouvelables comme l'éolien, le solaire ou l'hydraulique) est considérée comme une étape indispensable pour accompagner l'électrification des usages (mobilité, procédés industriels, bâtiment), et donc pour se débarrasser progressivement du charbon, du pétrole et du gaz.

Vulnérabilité du réseau

Tel qu'il existe aujourd'hui, « le réseau est bien adapté à une France dont l'électricité ne représente qu'un peu plus du quart des besoins énergétiques du pays. Porter la part de l'électricité au-delà de 50 % de ces besoins impliquera nécessairement des investissements », rappelle RTE dans les grandes orientations de son futur schéma décennal de développement du réseau – qui court en fait sur quinze ans et qui sera soumis à un débat public et à

plusieurs avis. L'entreprise, détenue à une courte majorité par le groupe public EDF, se positionne aussi clairement dans une trajectoire de réindustrialisation, malgré le contexte économique et politique compliqué.

Avant même de répondre aux enjeux liés à l'électrification et à la réindustrialisation, ce plan vise d'abord à faire face à deux problèmes majeurs : le vieillissement du réseau et sa vulnérabilité face au réchauffement climatique. D'ici à 2040, l'ambition est ainsi de renouveler 23 500 kilomètres de lignes aériennes et 85 000 pylônes, et d'adapter 80 % du réseau aux conséquences de la crise climatique – l'adaptation complète devant être achevée d'ici à 2060. Certains territoires sont plus particulièrement concernés. Les régions Nouvelle-Aquitaine, Auvergne-Rhône-Alpes, Occitanie et Bourgogne-Franche-Comté concentreront, à elles seules, la moitié de ces travaux.

Le Massif central ou l'ouest des Pyrénées, où se trouvent les plus vieilles lignes à haute tension du pays, seront aussi parmi les zones de chantiers prioritaires. « *En renouvelant ces lignes, nous allons faire en sorte qu'elles puissent faire transiter davantage d'électricité qu'aujourd'hui, ce qui permettra de renforcer l'attractivité de ces territoires* », précise Thomas Veyrenc, membre du directoire et directeur général de l'économie et de la stratégie de RTE. Près de 65 000 pylônes ont entre 70 et 105 ans, et 27 % des lignes aériennes ont plus de 60 ans.

Deux parcs éoliens en mer par an

Ce renouvellement doit également permettre d'adapter les infrastructures à la crise climatique, dont elles subissent déjà les effets. Fin 1999, les grandes tempêtes Lothar et Martin ont mis à terre un quart du réseau. Dans la foulée, RTE a lancé un vaste programme et déployé un ensemble de dispositifs qui permettent désormais de résister à des vents allant jusqu'à 180 kilomètres à l'heure. Mais le système reste vulnérable aux vagues de chaleur, de plus en plus extrêmes et récurrentes, qui peuvent conduire à une déformation des câbles ou à des incendies, et au risque de submersion.

« *Nous supposons que les infrastructures que l'on va construire dans les quinze prochaines années existeront encore en 2100. Nous nous plaçons donc dans une France à + 4 °C de réchauffement [par rapport à l'ère préindustrielle]* », explique Xavier Piechaczyk, le président du directoire de RTE.

Le deuxième axe de cette stratégie consiste à mettre en place un programme de raccordement des nouveaux acteurs. D'ici à 2040, la nouvelle feuille de route énergétique (programmation pluriannuelle de l'énergie), attendue dans les prochains mois, prévoit une montée en puissance de la production nucléaire et renouvelable. La construction annoncée de six nouveaux réacteurs EPR (réacteur pressurisé européen) nécessitera de renforcer la structure du réseau de très haute tension : le plan prévoit qu'il puisse intégrer la production d'installations qui verraient le jour sur les sites de Penly (Seine-Maritime), de Gravelines (Nord) et du Bugey (Ain).

Concernant l'éolien en mer, qui représente pour RTE « *un défi industriel de très grande envergure* », l'enjeu est principalement lié au calendrier des raccordements, alors que le pays ambitionne d'avoir installé 18 gigawatts de capacité en 2035. Le gestionnaire entend

prendre en compte les contraintes des industriels et la saturation du marché des matériaux, et prévoit de raccorder au maximum deux parcs en mer par an.

Augmenter la capacité de transport

« *Il ne faut pas que l'on se retrouve, du fait de la temporalité des appels d'offres, avec plusieurs années où il y a beaucoup de raccordements à faire, puis trois ans, où il n'y a plus rien*, détaille Xavier Piechaczyk. *Nous assumons de travailler à plusieurs scénarios permettant un lissage du plan industriel, dont certains conduisent à ajuster le jalon de 18 gigawatts par rapport à la cible de 2035.* » Le plan de RTE prévoit, par ailleurs, d'atteindre, « *mais sans les dépasser* », les ambitions fixées par l'Etat en matière d'éolien terrestre et de solaire.

Outre les producteurs d'énergie, le gestionnaire est également chargé de connecter au réseau les industriels, tels que des usines ou des data centers. Des zones prioritaires ont été identifiées et plus de 140 projets ont déjà signé un contrat de raccordement. Si tous voient le jour, ils mobiliseront une puissance de 21 gigawatts, soit plus du double de celle déjà sollicitée par l'industrie. Mais, aujourd'hui, le taux de concrétisation de tels projets reste faible.

En conséquence, et pour éviter des effets spéculatifs sur le raccordement, RTE entend « *sortir de la logique du "premier arrivé, premier servi"* ». Des preuves de l'avancée des projets pourraient être demandées aux industriels et des sortes d'appels à manifestation d'intérêt pourraient être lancées.

A l'avenir, RTE s'attend à ce que les « *grands déterminants électriques* » de production et de consommation évoluent « *significativement* ». Les nouveaux moyens de production de grande puissance (nouveau nucléaire, éolien offshore...) se concentreront en majorité dans l'ouest du territoire. Pour acheminer ce surplus d'électricité de l'ouest en l'est, vers les grands centres de consommation français, voire à l'étranger, il faudra donc augmenter la capacité de transport. Dans le cas contraire, « *plusieurs axes du réseau seront régulièrement saturés* », prévient RTE.

Facture des ménages et des entreprises

Tous les travaux auront un coût. Après avoir évoqué, en mars 2024, un ordre de grandeur d'environ 100 milliards d'euros, RTE parvient à une répartition plus précise. Sous réserve de la mise en service des projets prévus d'ici à 2040, le gestionnaire table sur 94 milliards d'euros (dont 37 milliards d'euros uniquement pour les infrastructures en mer), avec un pic à plus de 8 milliards d'euros en 2031, soit plus du triple par rapport à 2023.

Dans le même temps, un autre gestionnaire de réseau prévoit de lourds investissements. Filiale à 100 % d'EDF spécialisée dans les sites de production de moindre puissance, par exemple dans les éoliennes terrestres et les panneaux solaires, Enedis gère 1,4 million de kilomètres de lignes à basse ou à moyenne tension pour acheminer le courant jusque dans les foyers français et prévoit des investissements de 96 milliards d'euros entre 2022 et 2040.

Tous réseaux confondus, les besoins de recrutement seront forts : il faudra compter entre 8 000 et 12 000 embauches par an d'ici à 2030, selon RTE, y compris avec Enedis, les fournisseurs et les entreprises prestataires. Ces investissements doivent aussi avoir des retombées économiques sur le territoire avec, par exemple, l'ambition d'implanter dans le pays une usine de production de câbles sous-marins.

Reste une question sensible : quelle sera, dans les années à venir, la conséquence sur [la facture d'électricité des ménages](#) ou des entreprises ? Réponse encore difficile à évaluer. Les frais (maintenance, entretien, développement) du réseau de transport et, à plus forte raison, de celui de distribution représentent déjà une part non négligeable dans la facture d'électricité d'un ménage. « *Soit environ 20 % à 30 % d'une facture TTC [toutes taxes comprises] moyenne* », précise la Commission de régulation de l'énergie, dans un communiqué, le 6 février, le reste étant couvert par le coût de l'énergie en elle-même et par la fiscalité.

La Monde

MaPrimeRénov' : des coups de rabot et des objectifs de rénovation énergétique difficilement rattrapables

La subvention versée par l'Etat pour financer la principale aide publique à la rénovation énergétique des logements s'élèvera à 2,1 milliards d'euros en 2025 alors que le budget de 2024 prévoyait 3,1 milliards d'euros de crédits de paiement.

Par [Véronique Chocron](#)

Publié le 09 février 2025 à 05h30, modifié le 09 février 2025 à 13h50



Travaux d'isolation par l'extérieur d'une maison à La Bouëxière (Ille-et-Vilaine), le 16 janvier 2025. MATHIEU PATTIER / OUEST-FRANCE / MAXPPP

Comment faire mieux avec moins ? Le grand chantier de la rénovation énergétique des logements devra pourtant se débrouiller avec cette injonction paradoxale. Parce que le secteur du bâtiment représente, à lui seul, près de 45 % de la consommation finale d'énergie et 25 % [des émissions de gaz à effet de serre](#) au niveau national, la France s'est fixé d'atteindre, en 2030, le seuil des 900 000 rénovations globales de logements par an, selon le secrétariat général à la planification écologique. Nous aurions déjà dû franchir, en 2024, la barre des 200 000 rénovations d'ampleur, aidées par MaPrimeRénov', la principale aide publique à la rénovation énergétique des logements. Nous sommes loin du compte : seuls 91 000 logements ont bénéficié d'une rénovation d'ampleur en 2024.

En dépit de ce retard, il n'a pas été décidé de mettre les bouchées doubles, mais de faire subir aux aides à la rénovation énergétique deux sévères coups de rabot. En février 2024, l'ancien ministre des finances Bruno Le Maire [a ponctionné 1 milliard d'euros](#) dans les crédits de MaPrimeRénov'. Un an plus tard, à l'issue de la difficile adoption du budget pour 2025, la ministre du logement, Valérie Létard, a consenti un effort de 460 millions d'euros « *pour accompagner la maîtrise de la dette publique* ». Chaque coupe étant justifiée par le constat que tous les crédits alloués n'avaient pas été consommés. Résultat : après les 3,1 milliards d'euros initialement consacrés à MaPrimeRénov' en 2024, la subvention versée par l'Etat ne s'élèvera plus qu'à 2,1 milliards d'euros en 2025.

Qui plus est, les droits à MaPrimeRénov' ont été pour partie resserrés. Un décret et un arrêté du 4 décembre 2024 confirment les deux parcours possibles pour les consommateurs, la rénovation par geste (par exemple, l'installation d'une pompe à chaleur) et la rénovation

d'ampleur. Pour la première, les subventions d'un chauffage utilisant la biomasse – donc le bois – diminuent de 30 %, et les ménages très modestes ne pourront plus se faire avancer, avant le début des travaux, que 50 % au maximum du montant de l'aide, au lieu de 70 %. Les 20 % des ménages les plus aisés n'ont droit à aucune aide sur ces « monogestes ». Ils peuvent bénéficier de MaPrimeRénov' pour les rénovations globales, mais le maximum de l'aide à laquelle ils peuvent prétendre est passé de 28 000 à 21 000 euros.

« Un retour en arrière »

« C'est dommageable, nous aurions préféré que le budget soit beaucoup plus important, car il ne répond pas aujourd'hui aux objectifs que la France s'est fixés, mais aussi que les aides à la rénovation par geste s'arrêtent, au profit de la rénovation performante, reconnaît Juliette Laganier, directrice générale de la fédération Soliha, chargée d'accompagner les ménages modestes dans l'amélioration de leur habitat. Mais la communication incessante sur les budgets en baisse et sur les changements de paramètres de MaPrimeRénov' effraie les ménages. Il faut éviter qu'ils se disent : "On n'y va pas, ça bouge tout le temps". » Sa ligne est donc de « se réjouir de la dynamique des rénovations d'ampleur », passées de 72 000 à 91 000 entre 2023 et 2024. « On va essayer de démontrer que l'enveloppe budgétaire ne suffit pas », affirme-t-elle.

Les embardées dans le pilotage de MaPrimeRénov' expliquent, pour partie, la sous-consommation des crédits. *« Le gouvernement avait décidé d'instaurer, en 2024, un mécanisme qui tenait la route pour financer les rénovations d'ampleur, au détriment des monogestes, qui ne permettent pas d'aboutir à une rénovation performante parce que la chaleur, comme l'eau, fuit en passant massivement par les points faibles du bâtiment, explique Vincent Legrand, président de Dorémi, spécialiste des rénovations de logement. Pourtant, dès le mois de février, sous la pression des professionnels du bâtiment, il y a eu un retour en arrière en faveur de la rénovation par geste. »*

« Les gens sont un peu paumés », résume d'une formule le député socialiste de la Haute-Vienne Stéphane Delautrette, rapporteur d'une proposition de loi sur l'accélération de la rénovation énergétique. L' élu souligne également la responsabilité de [la fraude massive autour de MaPrimeRénov'](#), le dispositif ayant fait l'objet de mouvements financiers suspects, à hauteur de 400 millions d'euros, en 2023. Cette écodélinquance fait « perdre confiance aux ménages », constate Stéphane Delautrette. L'autre frein majeur à lever pour permettre la massification des rénovations globales est « le financement du reste à charge des travaux, en complément de la subvention, pour les ménages modestes ».

Pour surmonter cet obstacle, M^{me} Létard a lancé, en novembre 2024, une mission afin d'envisager la création d'une banque de la rénovation énergétique. *« Les banques reconnaissent qu'elles ne sont pas au rendez-vous de l'enjeu, notamment pour les travaux de rénovation dans les copropriétés, note Yannick Borde, président du groupe immobilier Procivis et chargé de présider cette mission. La réflexion tourne autour de la mutualisation d'une même offre de financement dédiée, qui aurait vocation à être distribuée par toutes les banques, ou bien de la création d'un établissement financier spécialisé dans la rénovation, comme cela existe pour la garantie de prêts immobiliers avec Crédit Logement. »*

« Plus de 20 milliards d'euros par an »

Si le nombre de rénovations n'est pas à la hauteur des anticipations, c'est également par manque de main-d'œuvre qualifiée. L'économiste Matthieu Glachant déplore que *« l'intervention publique porte essentiellement sur la demande, en aidant les ménages à travers MaPrimeRénov', et en partant du principe que l'offre, c'est-à-dire la filière des artisans, suivra. Or elle ne suit pas, ni en quantité ni en qualité »*. Selon le professeur à l'École des mines de Paris, *« l'Etat a su inciter à une politique industrielle d'offre pour le véhicule électrique, mais ne l'a pas fait pour la rénovation énergétique »*.

Sur 560 000 entreprises artisanales du bâtiment, seules 63 000 disposent du label « reconnu garant de l'environnement » (RGE), obligatoire pour qu'un ménage puisse bénéficier de MaPrimeRénov'. Un chiffre qui n'a pas progressé au cours des cinq dernières années. Une mission d'information de l'Assemblée nationale concluait d'ailleurs, en 2023, que *« le nombre d'entreprises qualifiées et les ressources humaines, qui restent limitées, semblent insuffisants au regard du besoin et de l'objectif de rénovation »* de plusieurs centaines de milliers de logements par an.

Dès lors, cet objectif va-t-il rester *« un mirage »*, comme le redoute le député Stéphane Delautrette ? *« Il paraît très difficile de rattraper notre retard avec les politiques actuelles »*, estime Maxime Ledez, chercheur à l'Institut de l'économie pour le climat. Pour inciter les ménages à effectuer plus de travaux, *« il faudrait rehausser les barèmes d'aide. Or ils reculent »*, observe-t-il. *« L'Etat n'a pas prévu d'augmenter ses dépenses en faveur de la décarbonation des bâtiments, d'ici à 2027, année pour laquelle elles devraient atteindre 3,5 milliards d'euros, alors qu'il faudrait y consacrer plus de 20 milliards d'euros par an »*, estime le chercheur.

D'autres pays ont pris de l'avance. L'Allemagne s'est ainsi engagée à consacrer de 13 à 14 milliards d'euros par an de subventions *« aux bâtiments économes en énergie, dont la quasi-totalité est réservée aux rénovations »*, selon un rapport sénatorial publié en 2023.

« Faire de la rénovation énergétique à fond, c'est un incontournable, car nous n'aurons pas construit à temps les éoliennes et les centrales nucléaires dont nous allons avoir besoin pour notre consommation d'énergie, estime M. Glachant. Donc, il faut garder le cap. »